

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

appellations voisines : agent de maintenance



MISSIONS

Effectue l'installation, l'entretien et le dépannage des équipements en sélectionnant les moyens et techniques adaptées :

- > réalise la maintenance préventive,
- > assure la maintenance curative,
- > réalise la maintenance corrective.



ÉLÉMENTS DE VARIABILITÉ

Selon l'organisation et la taille, le technicien peut être amené à :

- former les opérateurs à l'utilisation de la machine,
- gérer les commandes de pièces.



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences techniques :

- maîtriser le fonctionnement des installations,
- appliquer et respecter les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité et les consignes de gestes et postures lors de ses interventions,
- définir un programme d'opérations de maintenance préventive ou de travaux,
- prendre les pièces et les outillages, replacer les pièces non utilisées et les outillages dans le respect des consignes définies,
- déterminer l'urgence entre plusieurs dépannages simultanés en coordination avec les opérateurs,
- mettre en œuvre une démarche structurée de recherche de panne, appliquer une méthodologie du dépannage,
- étudier la faisabilité technique de plusieurs solutions possibles, déterminer et argumenter le choix d'une solution,
- remédier aux défauts constatés ou prévoir les interventions appropriées,
- remettre le poste de travail en situation opérationnelle (remise au format, réglages, validation de l'outil par l'opérateur),
- signaler les consommations de pièces et alerter pour maintenir un stock minimal,

- proposer des points d'améliorations (plan de maintenance, diminution du risque d'accidents, diminution du risque de pannes, etc.).

Compétences de gestion :

- collecter, analyser et synthétiser des informations et des documents de l'intervention (fiches de suivi, historique des pannes, comptes rendus d'avancement des travaux d'installation, etc.),
- prendre en compte le planning et les impératifs de production,
- évaluer la durée, les moyens nécessaires, les coûts et les délais de réalisation à son intervention,
- saisir ou enregistrer les informations liées à son intervention sur les documents à disposition ou dans le logiciel de GMAO.

Compétences relationnelles:

- veiller à une bonne coordination avec le service distribution et les différents intervenants externes,
- solliciter et faire intervenir des prestataires techniques pour assurer la maintenance des équipements en dehors de son champ d'intervention.

TECHNICIEN DE MAINTENANCE



PLACE DANS L'ORGANIGRAMME DES EMPLOIS

Il travaille sous l'autorité du responsable de maintenance ou du directeur du service technique. En interne, il travaille en relation avec les employés polyvalents logistique, les chefs d'équipes. En externe, il travaille en relation avec les fournisseurs, les représentants des fabricants des équipements, les sous-traitants du site de distribution.



FILIÈRES DE FORMATION

Des formations certifiantes de niveau IV (ex : bac pro maintenance des systèmes mécaniques automatisés – MSMA) et/ou de niveau III (ex : BTS Mécanique et Automatismes Industriels et Maintenance des systèmes) peuvent préparer à l'exercice du métier de technicien de maintenance.



CONDITIONS D'EXERCICE

Le technicien de maintenance travaille au sein de l'entrepôt de distribution et dans un atelier de maintenance. L'emploi est soumis à d'importantes règles de sécurité et de postures. L'activité peut être soumise à des habilitations électriques, CACES et sécurité incendie EPI, etc.



MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

Le métier de technicien de maintenance est le métier d'entrée de la filière. Selon les organisations du travail, il peut avoir débuté sa carrière en tant qu'agent de maintenance dans le secteur de la distribution de livre ou dans d'autres secteurs d'activité (service maintenance dans le secteur alimentaire, commerce, etc.). Après plusieurs années d'expérience et l'acquisition de compétences managériales, le technicien de maintenance peut évoluer vers le poste de responsable de maintenance.

SOURCE : CPNE DE L'ÉDITION - MARS 2017
POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.SNE.FR